

Chargé(e) de la protection contre l'exploitation et les abus sexuels et le harcèlement sexuel (PSEAH) (P)

Responsabilités

COORDINATION

- Faciliter l'élaboration d'un plan de travail opérationnel PSEAH, conformément aux cadres stratégiques de l'OIM et des Nations Unies (ONU), en coordination avec l'Unité mondiale PSEAH, le/la responsable régional(e) PSEAH et la haute direction du bureau de pays.
- Faciliter l'intégration de la PSEAH dans la stratégie du bureau de pays de l'OIM, les plans de réponse aux crises et les plans de réponse aux migrants, ou dans d'autres appels à financement, selon les besoins. Veiller à ce que les risques liés à l'exploitation et aux abus sexuels ainsi qu'au harcèlement sexuel (SEAH) soient pris en compte dans le registre des risques du bureau de pays et à ce que la PSEAH soit intégrée à l'élaboration des propositions, à la programmation, au suivi et à l'évaluation, ainsi qu'à la budgétisation. Développer des programmes PSEAH et assurer la liaison avec les bailleurs de fonds concernés.
- Contribuer au réseau interorganisations de prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) dans le pays, notamment en apportant un soutien à l'élaboration du plan de travail collectif PSEA, du plan de gestion des risques, des stratégies PSEA et des procédures opérationnelles standardisées (SOP) relatives à un mécanisme interorganisations de traitement des plaintes communautaires. Participer activement aux initiatives de coordination interne de l'OIM.
- Fournir un appui technique à la collecte, à l'analyse et à l'utilisation des données relatives aux efforts PSEAH, conformément aux normes pertinentes de l'OIM en matière de protection des données, afin de mettre en évidence les tendances, les résultats et l'impact.
- Mettre en valeur les résultats et les bonnes pratiques en matière de PSEAH au moyen de rapports internes et externes, de supports de visibilité et d'initiatives de partage des connaissances, en coordination avec les équipes PSEAH mondiales et régionales.

PRÉVENTION

- Réaliser des évaluations afin d'identifier les risques potentiels liés à l'exploitation et aux abus sexuels et au harcèlement sexuel (SEAH), puis définir des mesures d'atténuation appropriées. En coordination avec les unités concernées, veiller à ce que ces mesures soient intégrées aux programmes, aux opérations et aux activités administratives de l'OIM.

- Élaborer un plan de formation PSEAH pour le bureau de pays, puis coordonner, organiser et dispenser des formations à l'intention du personnel de l'OIM, des partenaires de mise en œuvre et des principaux acteurs institutionnels. Soutenir les points focaux PSEAH du pays afin qu'ils diffusent les messages essentiels et organisent des formations, selon les besoins.
- Compiler régulièrement et communiquer les données relatives au nombre de membres du personnel de l'OIM et de partenaires formés à la PSEAH dans le pays, en coordination avec les ressources humaines (RH). Superviser l'enregistrement de tous les participants dans le système de l'OIM et veiller à la délivrance des certificats dans les délais.
- Diffuser régulièrement les messages clés relatifs à la PSEAH, notamment les informations sur les obligations de signalement et les mécanismes d'assistance disponibles aux niveaux national et mondial, en étroite coordination avec les collègues concernés.
- Élaborer, adapter au contexte local et mettre en œuvre des stratégies et des outils de communication et de sensibilisation afin de garantir une compréhension appropriée des messages PSEAH, des comportements interdits, des canaux de signalement et des formes d'assistance disponibles.
- Cartographier les projets existants du bureau de pays en matière d'engagement communautaire et collaborer avec les responsables de projets et de programmes afin de recueillir les contributions des communautés, d'intégrer les messages PSEAH et de renforcer ou de mettre en place des canaux de signalement sûrs et accessibles.

RÉPONSE

- Contribuer à l'élaboration et à la cartographie des parcours d'orientation vers les services d'assistance aux victimes et survivant(e)s propres au pays, en coordination avec les autres organisations, et/ou des programmes existants de l'OIM permettant de les orienter vers une assistance adaptée. Veiller à ce que des informations actualisées sur les services d'assistance disponibles soient accessibles dans toutes les zones d'intervention de l'OIM dans le pays. Coordonner les actions avec les collègues chargés des violences basées sur le genre et/ou de la protection de l'enfance afin de contribuer au renforcement des services aux victimes dans le pays et/ou dans le cadre des programmes.
- Répondre de manière sûre aux signalements ou révélations de cas de SEAH et coordonner l'orientation des victimes et survivant(e)s vers les services d'assistance, conformément aux mécanismes de soutien nationaux, régionaux ou mondiaux. Assurer la coordination avec le/la responsable régional(e) PSEAH et l'équipe mondiale de gestion des cas de SEAH.
- Surveiller régulièrement les risques liés à la sécurité et les autres risques auxquels sont exposées les victimes et les survivant(e)s de SEAH, en coordination avec le/la responsable régional(e) PSEAH et l'équipe mondiale de gestion des cas de SEAH. Adapter les mesures de réponse afin d'atténuer ces risques et veiller à ce que les besoins des victimes et des survivant(e)s fassent régulièrement l'objet d'une évaluation.
- Effectuer des déplacements professionnels si nécessaire.
- Exécuter toute autre tâche qui pourrait être confiée.

Qualifications

Qualifications et expérience requises

Formation

- Être titulaire d'un master en droit, relations internationales, psychologie, sciences sociales, études du développement et planification, ou dans un domaine connexe, délivré par un établissement universitaire accrédité, et justifier de deux années d'expérience professionnelle pertinente ; ou
- Être titulaire d'un diplôme universitaire dans l'un des domaines précités et justifier de quatre années d'expérience professionnelle pertinente.

Les universités accréditées sont celles répertoriées dans la Base de données mondiale sur l'enseignement supérieur de l'UNESCO.

Expérience professionnelle

- Expérience professionnelle dans les domaines de l'exploitation et des abus sexuels, du harcèlement sexuel, de la protection, de la protection de l'enfance, des violences basées sur le genre, de la redevabilité envers les populations affectées (AAP), de l'intégration transversale de la dimension de genre et/ou des affaires humanitaires.
- Expérience dans la gestion de cas d'exploitation et d'abus sexuels, de harcèlement sexuel, de protection de l'enfance ou de violences basées sur le genre.
- Solide expérience en matière de coordination au sein du système des Nations Unies et avec des partenaires interorganisations, notamment les gouvernements, les organisations non gouvernementales (ONG) et les communautés.
- Expérience dans l'élaboration et l'animation de formations, notamment en matière de renforcement des capacités, ainsi que dans la production de supports de communication visant à favoriser le changement de comportement.
- Expérience dans la réalisation d'évaluations des risques, en coordination avec les bureaux concernés, les communautés, les partenaires, les organismes des Nations Unies et les autres parties prenantes clés.
- Expérience dans l'élaboration de propositions, ainsi que dans la création de procédures opérationnelles standardisées et d'outils.
- Expérience dans l'intégration transversale de la PSEAH, des violences basées sur le genre, de la protection de l'enfance, de la protection, de la dimension de genre ou de la redevabilité envers les populations affectées.

Compétences

- Capacité démontrée à travailler avec un large éventail de secteurs et d'équipes sur des thématiques transversales.
- Bonnes compétences en communication écrite et orale, ainsi qu'une aptitude à représenter l'organisation et à assurer la liaison avec des partenaires externes.
- Capacité à organiser le travail, à travailler de manière autonome et à hiérarchiser les priorités sous pression, à coordonner plusieurs tâches, à maintenir une grande attention aux détails et à collaborer avec diverses parties prenantes.

- Capacité à travailler avec les personnes affectées avec empathie, sensibilité et selon une approche centrée sur les victimes.
- Connaissance et compréhension de l'approche institutionnelle de l'OIM en matière de PSEAH et d'éthique, ainsi que des stratégies, politiques, règles et réglementations connexes.
- Capacité à travailler dans le respect d'une stricte confidentialité lorsque cela est nécessaire.